

Imprimé 2065 du 15/05/2016

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Déclaration néante				
Si PME innovantes				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				
A IDENTIFICATION	2 Chemin de maubec			
Identification du destinataire	32550 LASSERAN FRANCE			
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :				
Adresse de messagerie				
RÉGIME FISCAL DES GROUPES				
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, siret et adresse du lieu d'imposition de la société mère				
B ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
Activités exercées	PRODUCTION AUDIVISUELLE SOUTIEN AU SPECTACLE VIVANT			
Nom et adresse du comptable	Salarié/Indépendant :		Tél :	
Nom et adresse du conseil	Salarié/Indépendant :		Tél :	
Nom et adresse du CGA	n° d'agrément :			
Visa : CGA		Viseur conventionné		

Imprimé 2065 du 15/05/2016

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal

Bénéfice Imposable au taux de 33 1/3 %		Bénéfice Imposable au taux de 15 %	2 573	DÉFICIT (Report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033-B)	0
--	--	--	-------	--	---

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (lignes 17 du 2059A ou 591 du 2033C)	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quinquies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas).

Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2quater

Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante		Entreprise nouvelle art. 44 septies		Pôle de compétitivité		Société d'investis- sements immobiliers cotée	
Zone franche urbaine		Zone franche d'activité		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies				Autres dispositifs	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

D IMPUTATIONS

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quinquies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	
---	--

Imprimé 2065BIS du 15/05/2016

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065									
								Formulaire néant	X
F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.									
- Payées par la société elle-même								(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres								(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)								(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)								(e)	
								(f)	
								(g)	
								(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%								(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%								(j)	
7. Montant des revenus répartis				total (a à h)					
G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS									
Nom, prénoms, domicile et qualité(art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) – SARL - tous les associés ; – SCA - associés gérants ; – SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1		pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
				Montants des sommes versées :					
				Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8						
H DIVERS									
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)									
Adresses des autres établissements									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)								
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages								
MVLT imposées à 15%	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
	MVLT réalisée au cours de l'exercice								
	MVLT restant à reporter								

Imprimé 2033A du 15/05/2016

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
									Formulaire néant
ACTIF		Exercice clos en N							
		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3			
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012					0
	Autres	014		016					0
Immobilisations corporelles		028	33 834	030	21 084				12 750
Immobilisations financières (1)		040		042					0
Total I (5)		044	33 834	048	21 084				12 750
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052					0
	Marchandises	060		062					0
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					0
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070					0
	Autres (3)	072	130	074					130
Valeurs mobilières de placement		080		082					0
Disponibilités		084	9 643	086					9 643
Charges constatées d'avance		092		094					0
Total II		096	9 773	098	0				9 773
Total général (I + II)		110	43 607	112	21 084				22 523
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel								120	
Écarts de réévaluation								124	
Réserve légale								126	
Réserves réglementées								130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants								131	) 132
Report à nouveau								134	5 406
Résultat de l'exercice								136	2 572
Provisions réglementées								140	
Total I								142	7 978
Provisions pour risques et charges								Total II	154
Dettes (4)									
Emprunts et dettes assimilées								156	5 675
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164	
Fournisseurs et comptes rattachés								166	8 870
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :								169	) 172
Produits constatés d'avance								174	
Total III								176	14 545
Total général (I + II + III)								180	22 523
Renvois									
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			5 341
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations	182			

				acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 15/05/2016

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214			
	services			217		218		41 722	
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
Production immobilisée						224			
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230		52	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		41 774	
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234		1 252	
Variation de stock (marchandises)						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238		4 481	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)						240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242		6 705
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	)	244		176
Rémunérations du personnel						250		8 043	
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		4 275	
Dotations aux amortissements						254		12 750	
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					28
Total des charges d'exploitation (II)						264		37 710	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		4 064	
Produits et charges divers									
Produits financiers						(III)	280		10
Produits exceptionnels						(IV)	290		
Charges financières						(V)	294		
Charges exceptionnelles						(VI)	300		1 115
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306		386
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310		2 573

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2			
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	2 573		314	0	
Réintégrations											
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316					
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318					
Provisions non déductibles						322	0				
Impôts et taxes non déductibles						324					
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
Déductions											
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986			342				
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)				987							
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127							
Zone revitalisation rurales (44 quindecies)				138							
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981							
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989							
Divers, dont :	Investissements outre-mer			344			350				
	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)			345							
	Créance due au report en arrière du déficit			346							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	2 573		354	0	
Déficits											
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356					
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	2 573		372	0	
Divers à réintégrer											
Libellé									Montant		
Divers à déduire											
Libellé									Montant		

Imprimé 2033C du 15/05/2016

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant										
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406		0	
Autres	410		412		414		416		0	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426		0	
Constructions	430		432		434		436		0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		0	
Installations générales agencements divers	450		452		454		456		0	
Matériel de transport	460		462		464		466		0	
Autres immobilisations corporelles	470	25 000	472	8 834	474		476	33 834		
Immobilisations financières	480		482		484		486		0	
TOTAL	490	25 000	492	8 834	494	0	496	33 834		0
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500		502		504		506		0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	510		512		514		516		0	
Constructions	520		522		524		526		0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		0	
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		0	
Matériel de transport	550		552		554		556		0	
Autres immobilisations corporelles	560	8 333	562	12 750	564		566	21 083		
TOTAL	570	8 333	572	12 750	574	0	576	21 083		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations			Valeur d'actif	Amortis- sements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL			578	580	582	584
Nature des immobilisations			Plus ou moins-value			
			Court terme	Long terme		
				19%	15% ou 16%	0%
TOTAL			586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%	579	Régulari- sations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle régime de la PVLIT (CGI art.39 terdecies)					591	
TOTAL			596	585	597	599
Détail						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle			Valeur d'actif	Amortis- sements	Valeur résiduelle	Prix de cession
0			+ ou -value à court terme	Plus ou moins-value à long terme		
19%				15% ou 16%	0%	

Imprimé 2033D du 15/05/2016

2033D										RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES			
										Formulaire néant		X	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires		600		602		604		606			
		Dont majorations exceptionnelles de 30%		601		603		605		607			
		Autres provisions réglementées		610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges				620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630		632		634		636			
		Sur stocks et en cours		640		642		644		646			
		Sur clients et cptes rattachés		650		652		654		656			
		Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666			
TOTAL				680		682		684		686			
B		MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						Dotations		Reprises			
Immobilisations incorporelles								700		705			
Terrains								710		715			
Constructions								720		725			
Installations techniques, matériel et outillage								730		735			
Installations générales, agencements et aménagements divers								740		745			
Matériel de transport								750		755			
Autres immobilisations corporelles								760		765			
TOTAL								770		775			
C		VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes													
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)												780	
II		DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent										982			
Déficits imputés										983			
Déficits reportables										984			
Déficits de l'exercice										860			
TOTAL des déficits restant à reporter										870			
III		DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C											
Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI										995			
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)										996			
IV		DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice										129			
V		ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1											
										800			

	du Code des Transports)		
VI	DIVERS		
	Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
	Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
	N° du centre de gestion agréé	388	
	Montant de la TVA collectée	374	
	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

Imprimé 2033E du 15/05/2016

2033 E - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS			
			Formulaire néant
I PRODUCTION DE L'ENTREPRISE			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue - Biens (dont transfert de charges afférentes à des achats de biens déductibles de la valeur ajoutée)		109	
Production vendue - Services (dont transfert de charges de personnel et transferts de prestations déductibles de la valeur ajoutée)		141	41 722
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 1		144	41 722
II CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)		121	1 252
Variation de stock (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)		123	4 481
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
TOTAL 2		152	5 733
III VALEUR AJOUTÉE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	35 989
IV COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117	
Mono-établissement au sens de la CVAE			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Période de référence	du		au
Date de cessation			
CFE : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel		376	0
	dont apprentis		
	dont handicapés		

Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
--	-----	--

Imprimé 2033F du 15/05/2016

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL									
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)								2033F	
								Formulaire néant	X
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		902			
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		903		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		904			
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :									
Forme juridique				Dénomination					
Numéro SIREN				Nombre de parts				% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)									
Code Postal				Commune				Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre et Nom patronymique									
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions	
Date de naissance				N° Département				Commune	
Adresse (N°, type et libellé voie)									
Code Postal				Commune				Pays	

Imprimé 2033G du 15/05/2016

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS					
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)					
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise		905		Formulaire néant	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2059H du 15/05/2016

**2059 H - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL**

Formulaire néant ☒

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2059I du 15/05/2016

2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES COMPOSITION DU CAPITAL					
Formulaire néant					X
IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2069RCI du 15/05/2016

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE			2069RCI
Au titre d'un exercice ou d'une année civile			
Désignation, adresse et n° siren de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé ou de la société tête de groupe			Néant
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I- RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
CIC		385	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt			6 410
Dont préfinancement			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	